



**Jeudi 27 mars 2014, élisons nos représentants des personnels aux conseils centraux de l'université Paris Diderot**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION – CA,**

**COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADEMIQUE – CFVU (ex- CEVU),**

**COMMISSION DE LA RECHERCHE DU CONSEIL ACADEMIQUE – CR (ex-CS)**

**Cher(e)s collègues, agents des services publics titulaires et non-titulaires, personnels administratifs, techniques, de gestion et d'encadrement, chercheurs et enseignants-chercheurs.**

**Loi de Ruine des Universités** Les personnels et les organisations syndicales se sont de nombreuses fois mobilisés pour signifier leurs désaccords sur le désengagement financier de l'État, programmé avec la LRU et les RCE (lois Libertés et Responsabilités des Universités, et Responsabilités et Compétences Élargies), dès 2007. Il en est de même pour la loi Fioraso qui a été votée, en juillet 2013, contre la volonté d'une grande majorité de la communauté universitaire.

Cette loi poursuit, aggrave et amplifie la loi LRU-Pécresse de 2007. Elle conduit à l'étranglement des universités, dans la continuité des politiques menées par les gouvernements Sarkozy (2007-2012) et Hollande (depuis 2012). Depuis plusieurs années, nous assistons à une importante dégradation des conditions de travail dans les services, au sein de l'environnement de travail et d'études pour les étudiants :

- non-renouvellement de postes, augmentation de la précarité, **mise sous pression des personnels**, budget en baisse dans de nombreux services et composantes, **externalisation des services au privé**, disparition de formations, etc. Et bientôt, il y a fort à craindre que l'on nous expliquera que pour "sauver" l'université, il faudra augmenter

drastiquement les frais d'inscription des étudiants !

- Mise en place de politiques "managériales" avec primes à la clé, **individualisation des carrières** (entretien professionnel), qui poussent à l'individualisme, entraînent l'augmentation du stress au travail et la **dégradation du travail collectif**.

Contre ces politiques, nous réclamons au contraire **l'intégration de toutes les primes dans les rémunérations**. De même, le système d'évaluation/notation des BIATSS doit être abrogé, et nous demandons **l'abandon de tout dispositif fondé sur la « performance » ou le « résultat »**.

Notre mot d'ordre reste et restera :

**Contre la rigueur à l'Université, pour la défense des personnels !**

**Nous maintiendrons notre vigilance sur la politique de gestion des personnels**, tant dans la défense des statuts (fonctionnaires d'État et territoriaux), que les suppressions de poste et le recours massif et à répétition aux contrats à durée déterminée. Nous continuerons à être contre le productivisme, qui s'affiche sur les fiches de poste par une surévaluation du travail, pour un salaire égal.

Nous réclamons **la titularisation de tous les agents contractuels (CDD et CDI) qui occupent des postes permanents**, ainsi que les moyens financiers nécessaires, et la création des postes afférents.

L' « **Acte III de la décentralisation** » est en route, projet initié sous N. Sarkozy, et repris avec zèle par le gouvernement Hollande-Ayrault. S'appuyant sur les réformes territoriales des gouvernements précédents, l' « Acte III de la décentralisation » consiste essentiellement à **transférer de nouvelles charges aux collectivités sans les moyens nécessaires pour les réaliser.**

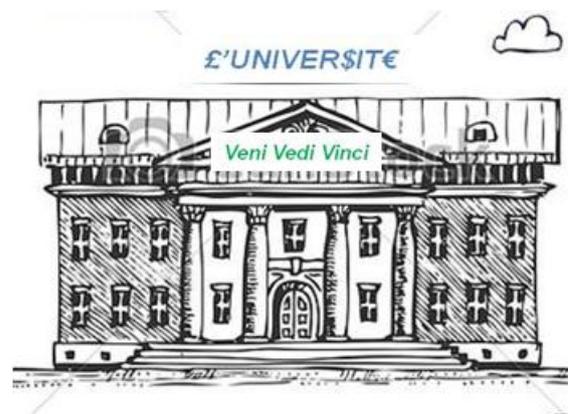
La Ferc Sup CGT mène tout particulièrement campagne contre la déclinaison de cet Acte III dans notre secteur avec le processus de régionalisation/déstructuration du Service public de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR).

Ce processus de territorialisation de l'ESR est l'aboutissement du passage aux Responsabilités et Compétences Elargies (RCE), corollaire de la loi LRU-Pécresse de 2007, poursuivi et amplifié par la loi LRU-Fioraso en 2013. Ce processus opère le transfert de la gestion du budget de fonctionnement et de la masse salariale de l'État vers chacun des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Au contraire nous réclamons le **retour à une gestion par le Ministère de la masse salariale et des carrières des personnels.**

La poursuite de la politique d' « excellence » (création d>IDEX et investissements d'avenir) et la création des Communautés d'universités et d'établissements assortie d'injonctions à la fusion des universités d'un même site pour qu'elles puissent obtenir leurs financements, confirme et accélère le **processus de démantèlement du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche.**

Le service public et donc l'université n'ont pas vocation à être rentables. Nous nous inscrivons dans le refus de la mise en compétition des services publics. La formation de grand ensemble universitaire (fusion, association, etc.) s'inscrit de fait dans la mise en concurrence des établissements supérieurs et donc dans l'inégalité de l'accès au savoir.

Nous, CGT, **poursuivrons notre action et notre lutte contre les notions de rentabilité et pour le maintien d'un service public national.**



**Revendiquons des moyens budgétaires et le financement d'emplois statutaires à la hauteur des besoins, pour assurer correctement nos missions de service public d'enseignement supérieur et de recherche.**

**LE 27 MARS 2014, VOTEZ POUR ÊTRE REPRESENTÉS  
AUX CONSEILS ET COMMISSIONS DE VOTRE UNIVERSITÉ**

**VOTEZ FERC SUP CGT  
ET FAITES VOTER FERC SUP CGT**